



INOCAP GESTION S.A.S.

QUADRIGE EUROPE

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 29.12.2017

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	7
comptes annuels	12
<i>bilan</i>	13
<i>actif</i>	13
<i>passif</i>	14
<i>hors-bilan</i>	15
<i>compte de résultat</i>	16
<i>annexes</i>	17
<i>règles & méthodes comptables</i>	17
<i>évolution actif net</i>	20
<i>compléments d'information</i>	21
inventaire	31

Société de gestion	INOCAP GESTION SAS 40, Rue de la Boétie - 75008 - Paris.
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE 29, Boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Commercialisateur	INOCAP GESTION SAS
Commissaire aux comptes	KPMG SA 1, cours Valmy 92923 Paris La Défense Cedex Représenté par Monsieur Gérard GAULTRY

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Actions des pays de l'Union Européenne.

Modalités de détermination et d'affectation des revenus :

Pour les parts C et I : les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majorées ou diminuées du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.

Opcvm d'opcvvm :

Inférieur à 10% de l'actif net.

Objectif de gestion :

L'objectif du Fonds est de rechercher une performance, sur une période recommandée de placement d'au moins 5 ans, liée à l'investissement dans une sélection d'actions européennes, supérieure à l'indice Stoxx Europe Ex UK Small dividendes réinvestis. La gestion est discrétionnaire et à ce titre l'évolution du portefeuille pourra être différente de celle de l'indice pré cité.

Indicateur de référence :

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique, ni au niveau sectoriel la composition d'un indicateur de référence.

Toutefois, à titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée, à posteriori, à l'indice Stoxx Europe Ex UK Small dividendes réinvestis.

L'indice Stoxx Europe Ex UK Small dividendes réinvestis regroupe 137 valeurs pour une capitalisation de 575 milliards d'euros. (code Bloomberg : SCXG)

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

Le FCP suivra une gestion discrétionnaire afin d'être investi jusqu'à 100% de l'actif net en actions cotées européennes majoritairement de moyennes capitalisations et détiendra à tout moment en permanence au moins 75% de l'actif net en titres éligibles au PEA. Le FCP est exposé à 60% minimum en actions des pays de l'Union Européenne. Le Fonds pourra être investi à hauteur de 25% maximum de l'actif net sur des produits de taux afin de réduire l'exposition aux marchés actions. La part des actions cotées sur Alternext ne dépassera pas 10% de l'actif net.

Le Fonds pourra investir dans une limite de 10% de son actif net dans des OPCVM français ou européens agréés conformément à la Directive 2009/65/CE, ou en OPC autorisés à la commercialisation en France ou en OPC français non-conformes, répondant aux 4 critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier dans le but de gérer sa trésorerie.

La stratégie d'investissement est opportuniste et sera basée sur le « stock picking ». La Société de Gestion réalisera ses propres analyses à partir de sources internes et externes des sociétés ciblées et portera sur les fondamentaux de ces dernières :

Fondamentaux quantitatifs :

- analyse des bilans et comptes de résultats,
- analyse de la structure financière et génération de cash flows,
- perspectives de croissance d'activité et de rentabilité,
- capacité de distribution d'un dividende élevé et pérenne.

Fondamentaux qualitatifs :

- qualité du management,
- secteur d'activité de niche,
- environnement concurrentiel,
- degrés de dépendance de l'activité à une zone géographique ou une typologie de clients,
- capacité à maintenir les prix,
- aspect spéculatif de la valeur lié à une situation spéciale.

Une fois cette analyse effectuée et dans la mesure du possible complétée par des rencontres notamment privées avec les sociétés étudiées, la Société de Gestion réalise une valorisation de l'entreprise et détermine un objectif de cours d'achat.

Le portefeuille sera relativement concentré (avec un nombre de lignes compris entre 20 et 40).

La part non investie en actions est placée en produits de taux (instruments du marché monétaire et titres de créances).

L'OPCVM n'utilise pas les ratios dérogatoires énoncés à l'article R214-22 du code monétaire et financier.

Catégorie d'actifs et de contrats financiers dans lesquels l'OPCVM entend investir

Actifs hors dérivés intégrés :

Actions :

Le FCP Quadrige Europe est éligible au PEA et sera à tout moment investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions de l'Union Européenne. Le Fonds pourra, dans une limite de 10% de l'actif, détenir des titres de sociétés cotées dans des pays hors de l'Union Européenne.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le Fonds pourra investir à hauteur de 25% maximum de son actif net dans des titres de créances ou instruments du marché monétaire, sans limitation de la durée restant à courir lors de l'acquisition. La répartition entre émetteurs privés et publics est déterminée librement par le gérant. Le Fonds investira sur des titres dont la notation, au moment de l'acquisition, ne sera pas inférieure à BBB- (notation S&P ou notation équivalente selon la société de gestion). Ces critères de choix ne seront pas exclusifs. Tous les supports de taux seront libellés en euros et accessoirement en autres devises.

Actions ou parts d'autres OPC :

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts ou actions d'OPCVM Français ou Européens agréés conformément à la Directive 2009/65/CE, ou en OPC autorisés à la commercialisation en France ou en OPC français non-conformes, répondant aux 4 critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier dans le but de gérer sa trésorerie. Ces derniers pourront être des : (i) OPCVM « monétaires » ou « monétaires court terme » afin de gérer la trésorerie et le passif de l'OPCVM, (ii) OPCVM « obligations et autres titres de créance libellés en euros » ou « obligations et autres titres de créance internationaux » dans le but de réaliser l'objectif de gestion, (iii) OPCVM « actions françaises » ou « actions internationales » ou « actions des pays de l'Union Européenne » ou « diversifiés » afin d'exposer le Fonds à des secteurs et zone géographiques non atteintes par la stratégie du Fonds.

Instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés :

Le Fonds n'aura pas recours aux instruments financiers dérivés.

Dans la limite de 10% de l'actif net, le Fonds peut investir dans des titres intégrant des dérivés. Ces instruments sont restreints aux obligations convertibles (simples, indexées, ORA) et aux bons de souscriptions.

Dépôts

Le Fonds n'effectuera pas de dépôts.

Emprunts d'espèces

Le Fonds pourra avoir recours temporairement aux emprunts d'espèces dans la limite de 10% de son actif net en raison des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opération de souscriptions/rachats).

Acquisition ou cession temporaire de titres

Le Fonds ne procédera pas à des opérations d'acquisitions ou cessions temporaires de titres.

Profil de risque :

Vous devez avoir conscience que le profil de risque du FCP est adapté à un horizon de placement minimum de 5 ans.

Risque discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les titres les plus performants.

Risque de perte en capital :

Le FCP n'offre aucune garantie de performance ou de capital et peut donc présenter un risque de perte en capital. Le capital initialement investi pourra ne pas être entièrement restitué.

Risque lié aux marchés actions :

Le Fonds est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de son actif net sur les marchés actions. Les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net du FCP pouvant avoir un impact négatif sur sa valeur liquidative.

Risque lié aux marchés de petites capitalisations :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds pourra être exposé aux marchés régulé de micro et petites capitalisations. Les volumes d'échange en bourse sont réduits et les mouvements de marché sont plus marqués et rapides tant à la hausse qu'à la baisse que sur les moyennes et grandes capitalisations. La part des actions cotées sur Alternext ne dépassera pas 10% de l'actif net du Fonds.

Risque de taux :

Le Fonds pourra être exposé dans la limite de 25% de son actif net directement ou via des OPC (dans la limite de 10% de l'actif net du FCP) en support de taux. La valeur liquidative pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts.

Risque de crédit :

Le Fonds pourra être exposé dans la limite de 25% de son actif net directement ou via des OPC (dans la limite de 10% de l'actif net du FCP). Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créances obligataires, dans lesquels est investi l'OPCVM, peut baisser, entraînant ainsi une baisse de sa valeur liquidative.

Risque lié aux obligations convertibles :

Le FCP pourra être investi en obligations convertibles. La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change :

Le portefeuille du FCP peut être exposé jusqu'à 25% de son actif net au risque de change hors euro. Il s'agit du risque de baisse des titres détenus par rapport à la devise de référence du portefeuille qui est l'euro.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Part C : tous souscripteurs et plus particulièrement les personnes physiques, dont les souscripteurs au travers de PEA, PEA PME, comptes titres.

Part I : institutionnels et sociétés de gestion français.

Les parts du Fonds sont éligibles au PEA et pourront être détenues sans aucune limitation par les compagnies d'assurance (art R322-22 du Code des Assurances), et par des caisses de retraite et organisme régis par le code de la mutualité et pourront servir de support à des contrats d'assurance-vie libellés en unité de compte. Le Fonds pourra convenir à des investisseurs recherchant une exposition aux marchés actions de petites et moyennes capitalisations sur une période de placement de 5 ans minimum et qui sont conscients des risques liés à l'évolution des marchés et à leur volatilité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou a contrario de privilégier un investissement prudent.

Il est également recommandé aux investisseurs de suffisamment diversifier leurs placements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC.

Indications sur le régime fiscal :

Le FCP est éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA). Le FCP n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur.

Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement du FCP. Si l'investisseur a des doutes sur sa situation fiscale personnelle, il doit s'adresser à un conseiller fiscal reconnu.

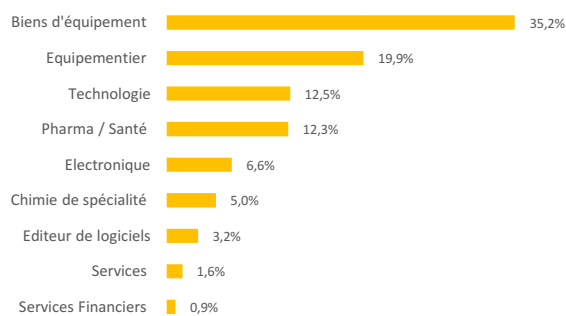
Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : INOCAP – 40, rue la Boétie 75008 Paris – Tél : 01 45 64 05 80. Ces documents sont également disponibles sur le www.inocap.fr.*
- *Date de création du Fonds : 31 décembre 2015.*

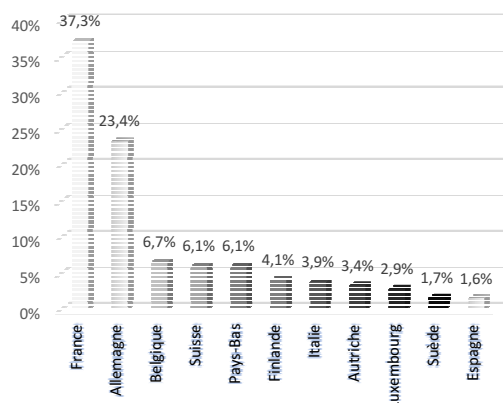
rapport d'activité

- Barco | 6,70%
- Kendrion | 6,09%
- Kion | 5,82%
- Swatch | 5,62%
- Saf-Holland | 5,60%
- Grammer | 5,23%
- Virbac | 4,93%
- Ingenico | 4,65%
- Derichebourg | 3,87%
- Tarkett | 3,66%

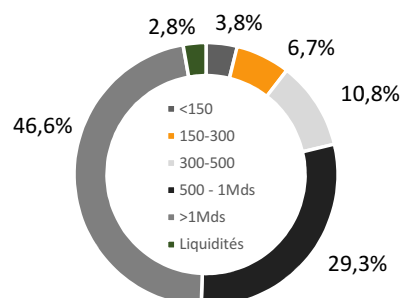
Répartition sectorielle du fonds Quadrige Europe au 29/12/2017 :



Répartition par Pays du fonds Quadrige Europe au 29/12/2017 :



Répartition du fonds Quadrige Europe par capitalisation boursière au 29/12/2017 :



Evolution de la capitalisation moyenne pondérée du fonds Quadrigue Europe au cours de l'exercice 2017 :

	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17
Capi. Moyenne	1685 M€	1030 M€	1553 M€	2225 M€	2084 M€	1809 M€	1718 M€	1445 M€	1524 M€	2056 M€	2907 M€	3041 M€

Evolution du taux d'exposition action du fonds Quadrigue Europe au cours de l'exercice 2017 :

	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17
Taux d'exposition	97,96%	98,38%	98,99%	99,04%	96,63%	98,52%	99,20%	96,84%	89,01%	98,31%	97,23%	97,16%

Le fonds Quadrigue Europe au 29/12/2017 a une exposition de 97.1 % au titres éligibles au PEA. Sur l'ensemble de l'année 2017 Quadrigue Europe enregistre une performance de 28.10% en comparaison à l'indicateur de référence (Stoxx Europe Ex UK Small dividendes réinvestis) qui a enregistré une performance de 20.01%. Au 29 décembre 2017, sa valeur liquidative s'établit à 158,60€.

La Part I ayant créé au cours de l'année, sa performance sur l'exercice 2017 ne peut pas être calculée. Sa valeur liquidative s'établit à 102 202,38€ au 29/12/2017.

L'actif net de Quadrigue Europe s'établit à 79,1 M€ à la fin de l'exercice 2017.

Ci-dessous l'évolution de la valeur liquidative et de l'actif net de Quadrigue Europe, au cours de l'exercice 2017 :

	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17
VL Part C	126,57 €	129,59 €	137,07 €	143,14 €	152,08 €	152,57 €	153,13 €	152,3 €	159,27 €	158,34 €	153,83 €	158,6 €
VL Part I						980,99€	985,07€	978,52€	101127,76€		99050,12€	102202,38€
Actif Net	6,7 M€	8,8 M€	14,9 M€	21 M€	30,4 M€	38,9 M€	51,3 M€	55,5 M€	65,7 M€	73,7 M€	74,8 M€	79,1 M€

Durant l'année 2017, le fonds a tiré profit de la solide contribution de certaines convictions telles que Technotrans, Prima Industrie, CFE, Kendrion, Fagerhult, Openjobmetis, Vaisala et Barco.

L'allemand Technotrans (+15,78%*) est le leader mondial des solutions de refroidissement et de contrôle de température pour les machines d'imprimerie. Sa stratégie de développement sur de nouvelles applications industrielles a contribué au quasi doublement de ses résultats sur l'exercice 2017. L'excellente visibilité sur la poursuite de ses conquêtes commerciales a été à l'origine, durant l'été, d'une révision à la hausse de plus de 25% de la croissance de ses profits. Ses expertises uniques répondent par exemple aux enjeux stratégiques de réduction du temps de recharge des batteries électriques, marché dont les débouchés présentent un très fort potentiel de développement.

L'italien, Prima Industrie (+28,62%*), est leader mondial dans la fabrication des lasers de découpe 2D et 3D pour l'industrie. Sa performance boursière a profité de l'amplification de sa croissance au T4 2016, publiée fin février 2017, affichée à +14,5%, et tirée notamment par ses conquêtes commerciales en Asie Pacifique, en progression de 66%.

Le belge, CFE (+1,72%*), leader mondial du dragage maritime, a profité du niveau record de ses prises de commande, qui lui procurent une excellente visibilité sur sa croissance embarquée.

Il bénéficie d'un très fort dynamisme de son activité, notamment au Moyen Orient, en Afrique et en Asie Pacifique. Son positionnement unique au monde dans l'éolien offshore et la joint-venture avec le chinois Cosco Shipping sont à l'origine d'une amplification probable de la croissance de ses profits.

Le néerlandais, Kendrion (+12,37%*), est un leader de solutions électromagnétiques, dont les parts de marché à l'international sont supérieures à 20% sur un très grand nombre de niches. Sa capacité d'innovation contribue à la hausse structurelle du taux de pénétration de ses applications, que nous croisons déjà environ 1000 fois par jour dans le fonctionnement d'objets incontournables de notre quotidien. Les initiatives de simplification de son organisation et une meilleure allocation de ses efforts en R&D, renforcent ses positions de leader, dynamisent sa croissance organique et améliorent sa rentabilité. La progression de 28% de ses résultats, sur les 9 premiers mois de l'année 2017, ont validé l'amorçage de l'accélération de ses profits.

Le suédois, Fagerhult (+31,78%*), est une société familiale internationale spécialisée dans les systèmes d'éclairage, qui réalise plus de 70% de son activité sur des solutions LED. La publication, en début d'année 2017, de ses résultats annuels 2016 a été de très bonne qualité, avec une progression de 40% de ses profits, tirés par de fortes conquêtes commerciales et l'amélioration de son efficacité opérationnelle.

L'italien, Openjobmetis (+15,57%*), spécialiste du travail temporaire en Italie, a réalisé une progression exceptionnelle de ses résultats, en hausse de 93% au 1^{er} semestre 2017. Il profite à la fois de son positionnement unique auprès des PME italiennes et de son expansion sur de nouvelles niches d'activité.

L'ETI finlandaise, Vaisala (+24,93%*), leader mondial incontournable des systèmes de mesures météorologiques, a tiré profit de sa stratégie d'expansion de ses savoir-faire sur de nouvelles niches d'applications industrielles. Au premier trimestre 2017, il a notamment affiché des résultats sensiblement supérieurs aux attentes, dont la progression de 26% de ses prises de commandes.

Le belge, Barco (+6,55%), est un leader incontournable de solutions de visualisation pour une multitude d'applications ; telles la projection cinématographique avec plus de 50% de parts de marché dans le monde, la projection et le partage d'informations dans les salles de réunions avec sa solution Click&Share, l'imagerie médicale de diagnostique ou d'intervention chirurgicale... Tirée à la fois par l'innovation (R&D 13% du CA), l'expansion de ses débouchés et l'efficacité de son organisation, cette ETI a amorcé l'accélération de la croissance de ses résultats. Sa dynamique commerciale est en forte expansion et la progression de sa rentabilité n'est qu'à son éclosion. La réussite de sa solution de partage d'informations dédiée aux salles de réunions, Click&Share, en est un parfait exemple, avec une base installée qui a atteint les 300 000 unités à la fin de l'été et dont la marge brute poursuit sa progression.

A contrario, certaines convictions ont été source de contreperformance : ESI Group, GFT Technologies, Virbac et Leonardo.

Le français, ESI Group (-15,28%*), leader mondial de logiciels et services de prototypage virtuel, a vu sa progression de plus de 30% des résultats en 2016 s'accompagner d'une poursuite de ses efforts d'investissements en R&D. Après avoir révolutionné le prototypage virtuel, ESI continue de prendre ses concurrents de vitesse. La mise à jour des prototypes virtuels par des données mesurées en temps réel, et améliorées par l'intelligence artificielle, permettra une maîtrise complète du cycle de vie des produits, et apportera une réponse essentielle aux enjeux de l'industrie du futur. ESI apporte l'intelligence nécessaire à cette transformation. ESI Group semble entrer dans une nouvelle phase de son développement, potentiellement fortement créatrice de valeur pour ses actionnaires.

Cependant la société a pâti de décalages de contrats dans le domaine de la réalité virtuelle, en Allemagne et aux Etats-Unis, ainsi que d'un manque de dynamisme lié à l'intensité de ses efforts déployés sur sa nouvelle offre logicielle concentrée sur la maintenance prédictive. Cette phase de développement, qui perturbe l'organisation commerciale, devrait être à l'origine d'une accélération de sa croissance en 2018.

La SSII allemande, GFT Technologies (-12,99%*), spécialisée dans le consulting pour le secteur financier, principalement dans le domaine des systèmes de technologie de l'information sur le web, a pâti de prévisions de croissance et de rentabilité plus modérées qu'anticipé pour 2017.

Le français, Virbac (-1,77%*), expert en solutions innovantes pour la santé animale, a confirmé son inflexion, avec une croissance de ses résultats de 72% en 2016, mais pâtit de prévisions de croissance et de rentabilité moindres qu'anticipées pour 2017. Virbac a connu des ventes décevantes au 3ème trimestre, impactées par un important déstockage dans la distribution aux Etats-Unis, que le dynamisme de l'Inde, du Chili et du Brésil n'a pas pu compenser. La reprise d'une forte croissance est attendue au 4ème trimestre.

L'italien, Leonardo (-24,24%*), leader mondial d'équipements et systèmes dans les domaines de la défense et l'aéronautique, a souffert de la révision à la baisse de ses objectifs annuels 2017 dans un contexte de revue stratégique mise en œuvre par son nouveau Directeur Général. Contrairement aux anticipations, ses conquêtes commerciales et initiatives visant à l'amélioration de sa rentabilité prendront davantage de temps qu'initialement considéré pour se concrétiser.

*Performance annuelle de la valeur dans le fonds sur l'année 2017

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Modification en cours de vie

10 mai 2017 : Création de la part I

7 septembre 2017 : Modification de la VL de la part I

La VL de la part I a été multipliée par 100 et le nombre de parts en circulation divisées par 100

Commission de mouvement : *Non auditée par le commissaire aux comptes*

Néant

Politique de Rémunération de la société de gestion

La société de gestion dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la directive européenne 2014/91/UE (« Directive UCITS V ») et articles y afférents du Règlement Général AMF qui s'appliquent aux OPCVM. La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM qu'elle gère. La société de gestion a mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir tout conflit d'intérêts. La politique de rémunération s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion considérés comme ayant un impact matériel sur le profil de risque des OPCVM et identifiés chaque année comme tels au moyen d'un processus associant la Direction Générale, les équipes de risque et la conformité. Le personnel de la société de gestion ainsi identifié perçoit une rémunération comprenant de façon équilibrée une composante fixe et une composante variable, faisant l'objet d'un examen annuel et basé sur la performance individuelle et collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire. La politique de rémunération est approuvée par les administrateurs de la société de gestion.

Le détail de la politique de rémunération de la société de gestion est disponible sur le site internet de la société : www.inocapgestion.com. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion

Modalités de mise à disposition des investisseurs des différents documents et rapports relatifs à la politique de vote de la société de gestion et à sa mise en œuvre.

La "politique de vote" et le rapport de la société de gestion rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote des Opc qu'elle gère et l'information relative au vote sur chaque résolution peuvent, en application des articles 321-132 et suivants du Règlement Général de l'AMF être consultés, au siège social de la société de gestion sur simple demande.

Procédure de choix des intermédiaires

INOCAP a retenu une approche multicritères pour sélectionner les intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse. Les critères retenus sont à la fois quantitatifs et qualitatifs et dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques que d'instruments. Les critères d'analyse portent notamment sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs, leur capacité à organiser des rencontres avec les sociétés, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres ainsi que les coûts d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation ainsi que la politique de meilleure sélection est disponible sur le site internet.

Risque global de l'Opc

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'opc : La méthode retenue est celle de l'engagement.

Critères ESG

Conformément à l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier, les souscripteurs sont informés que l'OPC ne prend pas simultanément en compte dans sa politique d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

Techniques de gestion efficace de portefeuille

L'OPC n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille au sens de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 29 décembre 2017.

comptes annuels

BILANactif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	77 539 662,86	4 674 503,13
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	76 848 058,45	4 674 503,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	691 604,41	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	1 552 705,69	64 082,70
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 552 705,69	64 082,70
Comptes financiers	1 082 017,37	59 476,04
Liquidités	1 082 017,37	59 476,04
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	80 174 385,92	4 798 061,87

BILAN passif

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	70 133 738,29	4 242 245,38
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 089 593,45	595 382,03
• Résultat de l'exercice	-3 129 124,18	-133 424,93
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	79 094 207,56	4 704 202,48
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	1 080 178,36	93 859,39
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 080 178,36	93 859,39
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	80 174 385,92	4 798 061,87

HORS-bilan

29.12.2017

30.12.2016

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	162 995,89	18 618,08
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	162 995,89	18 618,08
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 026,01	-5,16
• Autres charges financières	-2 065,49	-74,07
Total (II)	-3 091,50	-79,23
Résultat sur opérations financières (I - II)	159 904,39	18 538,85
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 396 004,50	-74 393,44
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-1 236 100,11	-55 854,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-1 893 024,07	-77 570,34
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-3 129 124,18	-133 424,93

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché règlementé sont évalués au prix de marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- les obligations et actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les titres étrangers sont valorisés au dernier cours connu.

- Les actions et obligations faisant l'objet de couverture ou d'arbitrage par des positions sur les marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de clôture du jour.

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Cependant, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.

- Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité du Fonds sont évalués au cours de change du jour. Source : fixing BCE.

En cas de non cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Les instruments financiers non négociés sur un marché règlementé sont évalués sous la responsabilité de la Société de Gestion à leur valeur probable de négociation. En cas d'absence de cotation le jour de l'évaluation ou d'une cotation non réaliste, les instruments financiers sont évalués à leur valeur probable de négociation. Les évaluations et leurs justifications sont placées sous la responsabilité de la Société de Gestion et sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthode de comptabilisation

Mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des dépôts et instruments financiers à revenu fixe : coupon encaissé.

Mode d'enregistrement des frais d'acquisition et de cession des instruments financiers : frais inclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de

transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont facturées à l'OPCVM,
- des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM,
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaire de titres.

Pour plus d'informations sur les commissions effectivement facturées à l'OPCVM, se reporter au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux Barème Parts C	Taux Barème Parts I
Frais de gestion (société de gestion, CAC, dépositaire, évaluateur, distribution, avocats)	Actif net	2,40% TTC maximum	1,20% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non Significatif	Non Significatif
Commissions de mouvements maximum perçues par la Société de Gestion	Prèlevement sur chaque transaction	Néant	Néant
Commissions de mouvements maximum perçues par le dépositaire	Prèlevement sur chaque transaction	de 0€ à 42€ TTC	de 0€ à 42€ TTC
Commission de surperformance	Actif net	15% de la performance au-delà de 7% par année calendaire dans le respect du principe du "high water mark" exposé ci-après, à compter de la date de 1ère valorisation de la part. Elle sera acquise à la société de gestion pour la 1ère fois le 31/12/2016	15% de la performance au-delà de 7% par année calendaire dans le respect du principe du "high water mark" exposé ci après, à compter de la date de 1ère valorisation de la part. Elle sera acquise à la société de gestion pour la 1ère fois le 31/12/2018

Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion prélevés peut servir à rémunérer les intermédiaires chargés du placement des parts du Fonds.

Les frais mentionnés ci-dessous sont hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus :

- les contributions dues pour la gestion du Fonds en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;

- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le Fonds) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman, taxe Aberdeen..) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure d'action de classe « class action »).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du Fonds.

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du FCP et le seuil de référence, sur l'exercice. La commission de

surperformance est mise en place à compter de la date de 1ère valorisation de la part C.

Les frais de gestion variables sont prélevés, au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

La performance du FCP est calculée en fonction de l'évolution de la valeur liquidative :

- si, sur l'exercice, la performance du FCP est supérieure à 7%, la part variable des frais de gestion représentera 15% TTC de la différence entre la performance du FCP et le seuil de référence,
- si, sur l'exercice, la performance du FCP est inférieure à 7% de référence, la part variable sera nulle,
- si, au cours de l'exercice, la performance du FCP, depuis le début de l'exercice est supérieure au seuil de référence calculée sur la même période, cette surperformance fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative,
- dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport au seuil de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures,
- cette part variable ne sera définitivement perçue à la clôture de l'exercice (dernière valeur liquidative de décembre), que si, à la clôture de cet exercice, la valeur liquidative est strictement supérieure à la dernière valeur liquidative ayant donné lieu à la perception d'une commission de surperformance (principe du high water mark),
- en cas de rachat, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée immédiatement à la société de gestion.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Pour les parts C et I : les sommes distribuables sont égales au résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majorées ou diminuées du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année.



2 évolution actif net

Devise	29.12.2017	30.12.2016
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	4 704 202,48	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	84 218 972,14	4 405 103,84
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-15 496 918,28	-67 669,31
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 713 597,88	267 883,93
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 923 062,92	-41 104,07
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-10 699,00	-3 688,00
Différences de change	-276 731,45	6 248,57
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	1 394 663,33	193 282,11
- Différence d'estimation exercice N	1 587 945,44	193 282,11
- Différence d'estimation exercice N-1	193 282,11	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 236 100,11	-55 854,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments*	6 283,49	-
Actif net en fin d'exercice	79 094 207,56	4 704 202,48

*Différentiel entre la valeur d'origine de la part I (créée le 09/06/2017) et sa valeur au 07/09/2017 lors de l'OST de regroupement des parts.

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 082 017,37
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 082 017,37	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	SEK	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	4 448 760,90	1 372 671,76	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	1 552 705,69
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	1 226 682,59
Ventes reglements differes	326 023,10
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	1 080 178,36
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	684 887,70
Achats reglements differes	387 498,66
Autres dettes	7 792,00
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART C / FR0013072097	549 195,32	82 187 815,08	99 814,513	15 193 535,00
PART I / FR0013280906	20,538	2 031 157,06	3,000	303 383,28
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0013072097		-		-
PART I / FR0013280906		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0013072097		-		-
PART I / FR0013280906		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0013072097		-		-
PART I / FR0013280906		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART C / FR0013072097	2,14
PART I / FR0013280906	1,20
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART C / FR0013072097	542 991,70
PART I / FR0013280906	8 263,00
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
Total acomptes		-	-	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-3 129 124,18	-133 424,93
Total	-3 129 124,18	-133 424,93

PART C / FR0013072097	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-3 117 266,30	-133 424,93
Total	-3 117 266,30	-133 424,93
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART I / FR0013280906	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-11 857,88	-
Total	-11 857,88	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.12.2017	30.12.2016
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	12 089 593,45	595 382,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	12 089 593,45	595 382,03

PART C / FR0013072097	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	12 069 103,69	595 382,03
Total	12 069 103,69	595 382,03
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0013280906	29.12.2017	30.12.2016
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	20 489,76	-
Total	20 489,76	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 31 décembre 2015.

Devise					
EUR	29.12.2017	30.12.2016	-	-	-
Actif net	79 094 207,56	4 704 202,48	-	-	-

PART C / FR0013072097	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	-	-	-
Nombre de parts en circulation	487 373,748	37 992,941	-	-	-
Valeur liquidative	158,6	123,81	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	18,36	12,15	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0013280906	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2017	30.12.2016	-	-	-
Nombre de parts en circulation	17,538	-	-	-	-
Valeur liquidative	102 202,38	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	492,18	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2017

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
CH0008853209	AGTA RECORD	PROPRE	5 500,00	341 220,00	EUR	0,43
FI4000123195	ASIAKASTIETO GROUP PLC	PROPRE	29 509,00	705 265,10	EUR	0,89
FR0011040500	AXWAY SOFTWARE	PROPRE	99 593,00	2 270 720,40	EUR	2,87
BE0003790079	BARCO	PROPRE	59 405,00	5 301 896,25	EUR	6,70
IT0001268561	B&C SPEAKERS	PROPRE	141 927,00	1 548 423,57	EUR	1,96
SE0000683484	CELLAVISION AB	PROPRE	81 647,00	1 192 299,34	SEK	1,51
FR0000130692	CHARGEURS	PROPRE	51 236,00	1 296 783,16	EUR	1,64
FR0013282464	CHARGEURS SA	PROPRE	280,00	7 002,80	EUR	0,01
NL0010545661	CNH INDUSTRIAL N.V	PROPRE	135 000,00	1 507 950,00	EUR	1,91
FR0000053381	DERICHEBOURG ACT.	PROPRE	336 113,00	3 062 661,66	EUR	3,87
FR0010099515	ECA SA	PROPRE	31 366,00	611 323,34	EUR	0,77
FR0004110310	ESI GROUP	PROPRE	5 666,00	263 469,00	EUR	0,33
AT00000FACC2	FACC	PROPRE	41 469,00	717 621,05	EUR	0,91
ES0105130001	GLOBAL DOMINION ACCESS S.A.*	PROPRE	294 876,00	1 272 389,94	EUR	1,61
DE0005895403	GRAMMER	PROPRE	79 777,00	4 136 437,45	EUR	5,23
FR0000032526	GUERBET	PROPRE	36 471,00	2 892 150,30	EUR	3,66
FR0000125346	INGENICO GROUP SA	PROPRE	41 345,00	3 680 118,45	EUR	4,65
NL0000852531	KENDRION	PROPRE	120 112,00	4 823 697,92	EUR	6,10
DE000KGX8881	KION GROUP	PROPRE	63 960,00	4 603 840,80	EUR	5,82
DE0005470405	LANXESS	PROPRE	20 000,00	1 325 800,00	EUR	1,68
FI4000081138	LEHTO GROUP OYJ	PROPRE	197 300,00	2 497 818,00	EUR	3,16
FR0010353888	MGI DIGITAL GRAPHIC TECHNOLOGY	PROPRE	13 929,00	752 166,00	EUR	0,95
DE000A0JKHC9	NANOGATE	PROPRE	8 442,00	396 774,00	EUR	0,50
FR0000054694	NATUREX	PROPRE	23 975,00	2 123 465,75	EUR	2,68
AT0000758305	PALFINGER	PROPRE	27 533,00	937 360,99	EUR	1,19

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0004038263	PARROT	PROPRE	283 796,00	2 503 080,72	EUR	3,16
FR0000053514	PCAS	PROPRE	28 477,00	516 003,24	EUR	0,65
FR0012613610	PRODWAYS GROUP SA	PROPRE	207 847,00	989 351,72	EUR	1,25
FI0009010912	REVENIO GROUP	PROPRE	822,00	29 592,00	EUR	0,04
FR0000039091	ROBERTET S.A.	PROPRE	3 757,00	1 532 856,00	EUR	1,94
AT0000922554	ROSENBAUER INTERNATIONAL	PROPRE	19 054,00	1 002 049,86	EUR	1,27
LU0307018795	SAF HOLLAND	PROPRE	247 415,00	4 437 388,03	EUR	5,61
DE0007235301	SGL GROUP AG	PROPRE	87 887,00	1 001 032,93	EUR	1,27
FR0013188844	SOLUTIONS 30 SE	PROPRE	56 064,00	1 429 632,00	EUR	1,81
FR0004188670	TARKETT - W/I	PROPRE	82 776,00	2 895 504,48	EUR	3,66
FR0010918292	TECHNICOLOR	PROPRE	74 024,00	212 448,88	EUR	0,27
DE000A0XYGA7	TECHNOTRANS NOM	PROPRE	59 680,00	2 643 824,00	EUR	3,34
LU0156801721	TENARIS SA	PROPRE	65 000,00	855 400,00	EUR	1,08
CH0012255151	THE SWATCH GROUP	PROPRE	13 100,00	4 448 760,90	CHF	5,62
FR0000031577	VIRBAC SA	PROPRE	31 596,00	3 902 106,00	EUR	4,93
SE0000816043	VITROLIFE	PROPRE	2 850,00	180 372,42	SEK	0,23
Total Action				76 848 058,45		97,16
O.P.C.V.M.						
FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS	PROPRE	29,00	691 604,41	EUR	0,87
Total O.P.C.V.M.				691 604,41		0,87
Total Valeurs mobilières				77 539 662,86		98,03
Liquidités						
AUTRES						
	FRAIS DÉPO SUR TRANS	PROPRE	0,00	-7 792,00	EUR	-0,01
Total AUTRES				-7 792,00		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	0,00	-387 498,66	EUR	-0,49
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	1 082 017,37	EUR	1,37
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	0,00	1 226 682,59	EUR	1,55
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	0,00	326 023,10	EUR	0,41
Total BANQUE OU ATTENTE				2 247 224,40		2,84
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-132 199,42	EUR	-0,17

QUADRIGE EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-1 433,58	EUR	-0,00
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	0,00	-441 523,11	EUR	-0,56
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	0,00	-8 263,00	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	0,00	-101 468,59	EUR	-0,13
Total FRAIS DE GESTION				-684 887,70		-0,87
Total Liquidites				1 554 544,70		1,97
Total QUADRIGE EUROPE				79 094 207,56		100,00